



Pétition pour le droit à travailler à 80% dans le premier degré

La Loi reconnaît le droit au temps partiel sous certaines conditions pour les fonctionnaires. L'Inspecteur d'académie veut interdire la possibilité du 80% pour la rentrée 2010.

▶ Les enseignants consacrent beaucoup de temps pour les élèves. Le temps partiel à 80% leur ouvre une possibilité qui a été plébiscitée les années précédentes.

La Haute-Savoie est une zone de vie chère : le travail à mi-temps est impossible pour beaucoup dans ces conditions.

▶ Interdire le 80% c'est contraindre de nombreux collègues à ne pas pouvoir bénéficier d'un temps partiel.

Les enseignant(e)s des écoles n'ont pas à faire les frais du manque de postes.

Aujourd'hui c'est le temps partiel, et demain ?

STOP !

Ce droit, j'exige qu'il soit respecté aussi en Haute-Savoie.

NOM Prénom	Affectation	Ville	Signature

À dupliquer, faire circuler, compléter, et retourner indifféremment à :

SE-UNSA de Haute Savoie Bourse du Travail 7 rue du Môle 74100 ANNEMASSE
Sgen-CFDT Haute-Savoie 29 rue de la crête BP37 Cran-Gevrier 74962 ANNECY cedex
SNUipp-FSU Haute-Savoie - 10, rue Guillaume Fichet - 74 000 Annecy